



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

**A V I S P U B L I C**

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2023**

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ ;

Que lors de la séance ordinaire du 13 décembre 2022, le Conseil de la Municipalité de Lambton, a adopté la résolution 22-12-349 relatif à l'adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023 comme suit;

10 janvier	11 juillet
14 février	15 août
14 mars	12 septembre
11 avril	10 octobre
9 mai	14 novembre
13 juin	12 décembre

Que les séances se déroulent au lieu ordinaire du 213, rue de l'Aréna, Lambton (Qc) G0M 1H0 à 19h30.

DONNÉ À LAMBTON, CE 14<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2022.

Julie Roy  
Directrice générale et Greffière-Trésorière intérimaire

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Julie Roy, Directrice générale et Greffière-Trésorière intérimaire, certifie que j'ai publié le présent avis concernant l'adoption du calendrier des séances ordinaire du conseil municipal pour l'année 2023, en affichant une copie le 14<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2022 à chacun des endroits suivants :

**À LA PORTE DE L'HÔTEL DE VILLE DE LAMBTON  
SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ**

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2022.

Julie Roy  
Directrice générale et Greffière-Trésorière intérimaire